



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°263

CONSEIL EXÉCUTIF

Visioconférence – Jeudi 15 avril 2021

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, membres d'honneur, ligues régionales, direction technique nationale, personnel fédéral

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 28 avril 2021.

Membres du conseil exécutif : Audrey Baron, Sylvain Benain, Cyrille Berton (à partir de 21h30), Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun (jusqu'à 21h), Eric Charnier, Laurent Constantin, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Laurence Le Couëdic, Audrey Legrand, Mathieu Marie, Yohan Penel, Aline Pilon

Excusés : Julie Grall, Jules Harduin, Julien Laffay, Audrey Maîtreroberth (démissionnaire), Jean-Marc Serfaty, Etienne Thobois

Assistent : Cédric Célaire, Lionel Grenouillet, Paul-André Tramier, Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Emilie Coconnier (RA), Sébastien Motard (RC)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Point de début de séance	
Présidence	Au moment de débiter la séance, le président Yohan Penel annonce la démission de l'actuel médecin fédéral, Audrey Maîtreroberth, élue sur le scrutin de liste, pour des raisons professionnelles.	
	1/ Présentation des premières pistes de réflexion de la cellule de relance	
Relations avec les territoires	<p>Le vice-président en charge des relations avec les territoires, Pascal Couvineau, présente les travaux préliminaires de la cellule de relance (composées d'élus fédéraux, de salariés de ligues et de comités, de professionnels de la FFBAD). Ce projet n'est pas complet compte-tenu de l'ampleur de la tâche et du temps restreint pour travailler.</p> <p>Le groupe de travail a notamment travaillé sur la reprise de mai. Il sera nécessaire que cette cellule continue à travailler afin de préparer la reprise de septembre 2021. L'objectif pour cette reprise est d'accompagner la reprise de mai/juin 2021 en mettant l'accent sur la pratique de tous les publics, et surtout de favoriser la convivialité dans les clubs.</p> <p>La cellule a été décomposée en trois groupes, afin d'avancer sur les divers pans de la relance. Les propositions évoquées dans le document sont les propositions les plus communes évoquées par les différents groupes de travail.</p> <p>a) Semaine du badminton</p> <p>Les clubs pourraient y participer dans le cadre de différentes thématiques, avec des animations à fin conviviale, où tous les publics peuvent pratiquer. Ces événements vont aussi donner la possibilité d'ouvrir les clubs aux non-</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>licenciés. Pour mettre en place cela, la fédération devra communiquer auprès de ses instances territoriales, afin d'aider à l'organisation, et montrer la convivialité qu'il y a dans les clubs. L'objectif est de les mobiliser, afin de générer cette cohésion dans ces clubs. Il sera nécessaire de bénéficier d'une ouverture maximisée des créneaux afin de mettre en place un maximum d'actions.</p> <p>b) AirBad Tour</p> <p>Cette action sera une animation itinérante à destination des clubs, destinée aux licenciés, afin de pouvoir reprendre la pratique avant la réouverture des gymnases. Cette action a comme objectif d'être lancée au plus vite, en essayant de faire une à deux étapes dans chaque région. Tous les publics licenciés sont ciblés par cette action. Pour mettre en place cela, une campagne de communication sera mise en place par la fédération, via ses organismes déconcentrés, mais aussi par des actions locales, en relation avec les collectivités locales afin d'avoir des espaces et des créneaux, dans l'objectif de permettre la mise en place de ces actions et le développement de la pratique. La fédération interviendra afin de rendre accessible la pratique à un maximum de clubs, en aidant à l'achat de kits. L'autre objectif de cette action est de permettre de générer de la visibilité pour le badminton, auprès du plus grand nombre.</p> <p>c) Semaines thématiques</p> <p>L'objectif sera d'accélérer la reprise pendant l'été, afin d'avoir un retour maximisé des adhérents à la rentrée dans les clubs en faisant vivre les clubs pendant les vacances d'été. Tous les publics sont ciblés par ces actions, mais il peut y avoir des spécificités sur un ou des publics précis lors de ces semaines. Pour permettre cela, une campagne de communication sera mise en place pour promouvoir l'ensemble de ces événements. Un outil d'animation pourra être mis à disposition des clubs, alors que la fédération partagera le projet fédéral, tout en intervenant auprès des collectivités afin de pousser les mairies à rouvrir ou à maintenir ouverts les gymnases pendant tout l'été.</p> <p>d) Guide de reprise</p> <p>L'objectif est de permettre une reprise, en réduisant les risques de blessures graves après ces grandes périodes d'arrêt. Pour cela, un guide de reprise sera élaboré, à destination des entraîneurs de club ou des éducateurs. L'objectif est que ce document soit validé et envoyé à temps, afin que tous les publics puissent en bénéficier. Il est proposé que la fédération élabore ce document, par les entraîneurs fédéraux, ce qui permettrait de faire le lien entre le haut-niveau et l'ensemble des licenciés de la fédération.</p> <p>e) Parrainage</p> <p>Cela pourrait se traduire par un avantage pour le joueur qui parraine un nouveau licencié. L'objectif est de développer le sentiment d'appartenance, et d'avoir de nouveaux pratiquants pour les clubs. Cela pourrait donc être mis en place pendant le temps de renouvellement des licences, pour tous les pratiquants. L'impact pour la fédération serait de l'ordre d'une intervention financière de la fédération, qui serait financée par une partie de la recette arrivant grâce à ces néo-licenciés.</p> <p>f) Partage de la politique fédérale</p> <p>L'objectif suivant est de proposer un partage de la politique fédérale, en mettant en avant le projet de performance sociale, tout en proposant des outils de formation des dirigeants, afin que les nouveaux dirigeants puissent être aidés à appréhender leur rôle. Cela passera par des outils de communication et de formation pour ces dirigeants pour la rentrée.</p> <p>g) Observatoire de la licence</p> <p>Le constat suivant est le problème du sens de la licence. L'objectif est donc d'expliquer le rôle de celle-ci. Par cela, le but est que les licenciés comprennent mieux la destination de la licence, tout en faisant preuve de transparence envers ces derniers. Cet objectif a pour but de cibler l'ensemble des licenciés, afin de créer du lien avec les adhérents.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Enfin, il est précisé que d'autres actions sont envisagées, mais il est nécessaire d'y faire un approfondissement. Ce sont des actions qui iraient en destination des scolaires, des entreprises, des clubs non-affiliés. Mais aussi par la mise en place d'un tour de France des élus, ou encore en mettant en place, dans la boutique en ligne, d'une zone qui proposerait des articles des joueurs de l'Equipe de France. Le président précise alors que ces propositions seront aussi complétées par les décisions du secteur Vie Sportive, concernant le devenir des compétitions notamment.</p> <p>QUESTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • La trésorière générale adjointe, Audrey Baron, constate que la majeure partie de ces propositions concernent plus le plan de communication, mais que les implications financières n'ont pas encore été évoquées et calculées. Elle interroge ensuite sur la manière dont il serait possible de faire pour aller chercher du financement qui pourrait se débloquer dans le cadre d'appels à projets, permettant ainsi de financer ces actions. Le président lui répond alors qu'une partie de ces actions devraient être financées par le fonds de compensation de la perte de licences prévue par le ministère, dont l'enveloppe à destination de la FFBaD n'a pas encore été annoncée. • Gilles Castillon alerte ensuite sur le risque de non-réaffiliation de clubs, notamment à cause du prix de l'affiliation du club à la fédération. Et propose de chercher aussi à attirer des clubs non-affiliés ou qui ont arrêté l'affiliation à la fédération, ainsi que d'envisager de rendre gratuite cette affiliation pour la saison prochaine. Pascal Couvineau lui répond alors qu'aucun des groupes n'a envisagé cette proposition et que personne n'a mis en cause cela. Yohan Penel ajoute ensuite la question de l'exonération des clubs nouvellement affiliés en 2020, qui ont été exonérés cette année-là et qui pourrait être prolongée pour l'année 2021, au vu de la situation exceptionnelle. • Sylvain Benaïm prend ensuite la parole, et s'interroge sur les actions estivales, quant à la présence et l'envie des bénévoles pour mettre en place ces animations estivales. Il s'interroge aussi sur la possibilité que les collectivités locales ouvriraient les gymnases pendant l'été, et se demande si au final les clubs reprendraient leur pratique qu'à la rentrée. Pascal Couvineau lui répond alors que le souhait du groupe de relance est surtout de mettre en place des actions dès la reprise, afin de faciliter la reprise sur le mois de septembre. Et précise que le groupe a pensé qu'il allait être nécessaire d'avoir une dynamique de reprise que ce soit en juin ou en été, afin que la rentrée soit la plus normale possible. Nathalie Huet rebondit ensuite sur cette question en s'interrogeant si, à la place de faire faire le sport par nos instances, il pourrait être intéressant de le faire aussi faire par les territoires, en les mobilisant pour faire connaître le badminton, et que cela soit animé par les structures territoriales. Pascal Bildstein complète ensuite en expliquant que des projets en partenariat avec des structures de vacances n'avaient pas abouti précédemment pendant ces temps, alors que les pratiquants pourraient être intéressés, et pourraient même offrir de l'emploi aux encadrants à l'arrêt. Et donc qu'il pourrait être intéressant de relancer des partenariats estivaux, afin que ces projets puissent être remis en place, permettant ensuite aux pratiquants de pouvoir avoir l'envie de continuer leur pratique dans les gymnases des clubs fédérés. Nathalie Huet ajoute alors qu'il pourrait en être de même avec les stations de ski, où il serait possible de faire les mêmes animations l'été 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>dans leurs gymnases.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laurence Le Couëdic prend la parole et s'interroge, suite à des réponses de clubs voisins au sien, s'il ne faudrait pas penser à une solution de licenciement au trimestre sur le long terme. Elle précise qu'il y a un risque qu'à la reprise les adhérents traînent à payer leur cotisation, étant donné qu'ils n'ont pu pratiquer que 2 mois à la reprise 2020. Le président lui répond alors que l'objectif de cette cellule de relance est de penser aux mois suivants, tout en ayant une projection sur septembre. Et il ajoute qu'une licence est, par nature associative, annuelle. Il conclut que l'interrogation se fera à long terme sur les modèles économiques des clubs. Audrey Baron ajoute que cela peut amener des dérives, avec un risque fort de perte d'adhérents au bout du premier trimestre, à l'approche de l'hiver. • Sylvain Benaïn ajoute qu'il pourrait être intéressant de mettre en place des outils de communication et de promotion du badminton (bâches, affiches, banderoles, ...), afin de faire savoir que dans le gymnase où on arrive, du badminton est proposé. 	
	2/ Point d'information sur le recrutement du directeur général	
Tous secteurs	<p>La directrice des services, Céline Berton, prend alors la parole. Elle annonce avoir reçu une cinquantaine de candidatures.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur les premiers entretiens, 11 candidats ont été auditionnés. • 5 de ces candidats sont allés au deuxième entretien, dont le déroulement de cette étape s'est terminé ce jeudi 15 avril. • Suite à ce deuxième entretien, 3 des cinq personnes sont prévues pour passer un troisième entretien, avec le président, d'ici fin avril. Céline Berton termine sa prise de parole en concluant que le processus est bien avancé, et que le choix se précise fortement. <p>Le président rebondit après cette prise de parole pour évoquer le cas du nouveau directeur technique national. Il annonce alors que la ministre des sports a signé le matin-même la nomination du nouveau DTN, Jérôme Careil. Il ajoute que sa prise de fonction aura lieu le 1^{er} mai 2021, avec une présentation publique lors de l'assemblée générale du samedi 17 avril.</p>	
	3/ Questions diverses	
	<p>Lionel Grenouillet prend la parole, et interroge le conseil exécutif afin de savoir s'il y a eu une décision de prise au sujet des interclubs nationaux. Le président Yohan Penel lui répond alors qu'aucune décision ne sera prise avant le conseil exécutif du 28 avril, où les votes auront lieu.</p>	

Fin de la séance : 22h05

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint de la FFbAD